

Easyjet Airline
Hangar 89
London Luton Airport
Luton
Bedfordshire LU29PF
United Kingdom

Roissy le 15 juin 2016

Madame Mc Call

L'UNAC est très préoccupée par la situation sur les bases françaises en raison d'un sous effectif que votre direction ne peut ignorer. Par mail d'avril notre organisation syndicale avait averti les principaux responsables du management local en France et fait état de nos vives inquiétudes sur la capacité, en raison du sous-effectif, d'aborder le programme été avec sérénité.

Par mail destiné à l'ensemble des cabin crew basés en France, votre direction a répondu qu'il n'y avait aucun problème d'effectif.

Nous constatons aujourd'hui que nos préoccupations étaient légitimes puisque la stabilité des plannings se dégrade dramatiquement chaque jour. Les cabin crew sont au bord de la rupture physique mais encore plus grave psychologique. Les changements de tableau de service sont constants et le jeu des chaises musicales entre les bases ne résout rien, pire cela aggrave la situation.

Vous ne pouvez pas continuer de nier la situation dont vous, madame Mc Call, êtes responsable. A trop vouloir rogner sur les coûts des personnels, vous êtes en train de reproduire les mêmes erreurs que votre prédécesseur à la tête d'Easyjet.

Cet été nous allons revivre le même cauchemar que nous avons vécu durant l'été 2010. Les salariés présents à cette période en gardent un souvenir effroyable, mais l'histoire se répète, tous les ingrédients sont en place. Je me dois de vous rappeler que la compagnie a signé en 2009 un accord d'entreprise dans lequel figure un paragraphe où il est écrit ceci au chapitre X.1 :

« Changement au tableau de service.

La compagnie s'efforcera de contenir tout changement de période planifiée avec une variation de plus ou moins deux heures sur la prise/fin de service prévue initialement au tableau de service. Tout changement de programme doit être limité au minimum. ».

Nous ne pouvons que déplorer depuis des mois que les principes fondamentaux de cet accord ne soient pas respectés. Easyjet signe des accords avec les organisations syndicales et ne les respecte pas. Le moral des personnels de cabine ainsi que l'engagement vis à vis de la société sont au plus bas. Nous craignons, qu'avec les erreurs commises sous votre direction, la santé physique et psychologique des salariés soit compromise. A l'UNAC nous estimons également qu'avec un tel niveau de souffrance au travail, la sécurité des vols est également compromise.

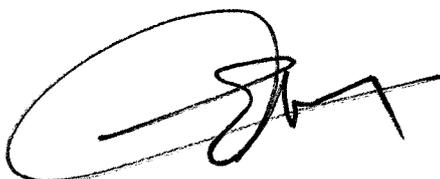
Madame Mc Call nous vous demandons, avec insistance, que des mesures immédiates soient prises afin de résoudre ces problèmes de stabilité des tableaux de service. Cela passera, entre autres, par le recrutement rapide de nouveaux cabin crew, par la titularisation de tous les contrats à durée déterminée, mais aussi par un engagement contractuel sur un accord de stabilité des plannings que nous souhaitons négocier. En cas de refus de votre part, notre organisation syndicale prendra ses responsabilités. Un message plus ferme devra alors vous être envoyé.

N'est-ce pas vous qui, il y a quelques mois, disiez qu'Easyjet doit traiter ses salariés comme Easyjet traite ses clients ? Était-ce uniquement de belles promesses qui n'engagent que ceux qui y croient ?

Dans l'attente d'une réponse de votre part, notre organisation syndicale se tient prête à entamer un dialogue constructif en vue d'obtenir un accord qui satisfasse à la fois les intérêts des salariés ainsi que ceux de la compagnie.

Cordialement,

Eric CUNNAC
Responsable de section UNAC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Cunnac', written over a horizontal line.